



COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 09 janvier 2018 à 20 h30

Présents : Mme Marie-France CURTAUD, Virginie DALLA COSTA, Nathalie GIOVANNACCI, Nathalie MAILLARD et Carole RAVAL.
MM René BELLEMIN, Alexandre FAUGE, Christian FAUGES, Jean-Paul PERRIAT et Alexandre VEUILLET.

Absent et excusé : Francis DEVILLIERS.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du CR du Conseil Municipal du 5 décembre 2017 :**

Compte-rendu du 5 décembre 2017 : approbation du compte rendu à l'unanimité des membres du conseil présents.

- **Permis de construire 73-184-17-N1003 déposé par CORTES Fabien et LAVAUD Coralie au lieu-dit « La Sierraz », chemin des Balmes, pour construction d'une maison individuelle :**

Rencontre à prévoir avec Mr CORTES et Mme LAVAUD.

- **Demande de travaux déposée par Mme ZALENSKY DE CARPOFF Nicole au lieu-dit « L'Épinette », création d'une clôture.**

Déclaration acceptée par la DDT.

- **Délibération pour ouverture de crédit anticipée.**

L'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif.

Afin de régler des factures d'investissement avant le vote du budget, il convient d'autoriser une ouverture anticipée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018.

Ces crédits seront repris au budget primitif 2018. Le Conseil autorise le Maire à signer toutes pièces et actes utiles.

- **Approbation de la rémunération de l'agent recenseur Mlle Tatiana MAILLARD**

Suite à la création d'un emploi d'un agent recenseur et après avoir pris connaissance de la dotation de l'INSEE les membres du Conseil Municipal décide de fixer la rémunération de ce dernier comme suit :

- Subvention INSEE : 888€
- Par feuille de logement : 0,52€
- Pour chaque séance de formation : 30€.

L'agent recenseur sera rémunéré au terme des opérations de recensement.

Approbation à l'unanimité.

• **Devis proposé par le cabinet ISAGEO pour la viabilisation des terrains conjoints PILLAT LAPEROUZE chemin du Mollard.**

Lecture du descriptif quantitatif estimatif des plans VRD réseaux et traitements des sols proposés par la société GAVEND.

D'autres devis sont à l'étude ainsi qu'une rencontre avec les propriétaires.

• **Questions diverses.**

1 - Information du SIAEP sur l'aménagement de 5 lots au niveau du réservoir de la Côte.

Nécessité de réaliser des travaux pour la pose d'un surpresseur pour l'alimentation en eau potable.

2 - Lecture du courrier Mme GENOULAZ.

3 - Annonce du renouvellement du Label « quatre fleurs » pour notre village.

4 - Lecture de la lettre de l'AEL pour le maintien du cinéma en plein air sur la commune :

Au vu du tarif proposé, M. Le Maire a questionné les membres du Conseil au sujet du maintien de cette manifestation :

Vote : 2 pour maintien du film, 2 abstentions, 6 contre.

5 - Lecture du courrier du centre du secours de Novalaise :

Proposition d'une présentation de leur fonctionnement lors d'un prochain Conseil Municipal.

Fin de réunion à 22H.

Approbation du Compte Rendu du conseil municipal par tous les conseillers.

Le Maire,

Alexandre FAUGE.

